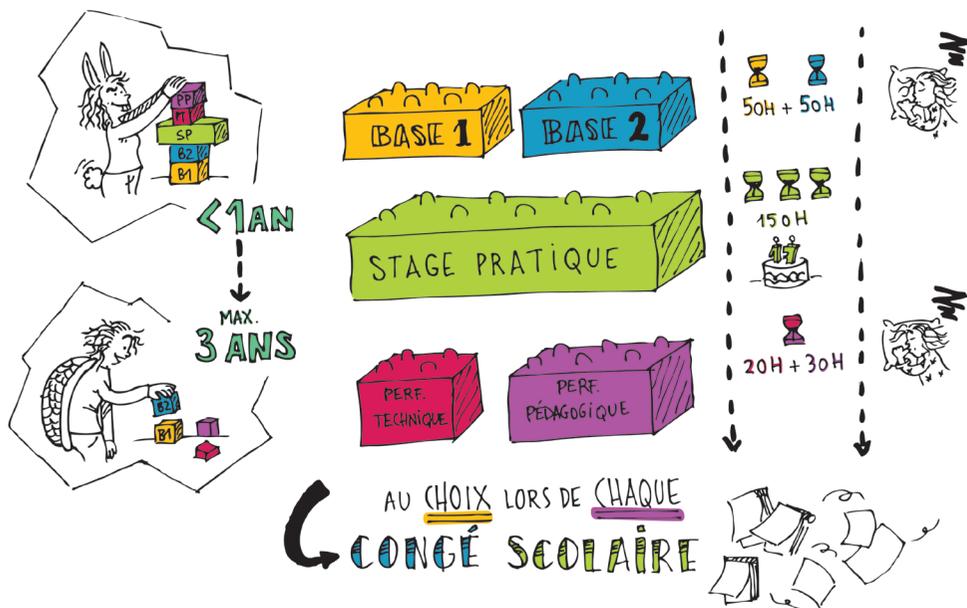


DEVENIR ANIMATEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES



CONDITIONS D'ACCÈS

- > Avoir minimum 16 ans
- > Terminer la formation endéans les 3 ans (possibilité de la terminer en 6 mois)
- > Être motivé-e (ou le devenir) !

5 BONNES RAISONS DE SUIVRE CETTE FORMATION

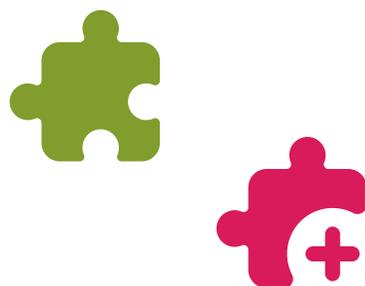
- > Obtenir un brevet qualifiant et reconnu.
- > Apprendre autrement qu'à l'école.
- > Choisir mes périodes de formation et pouvoir être breveté-e en moins d'1 an.
- > Booster mon CV et postuler pour un job amusant et gratifiant.
- > Sortir de chez moi et rencontrer d'autres jeunes provenant de toute la Belgique.

NOTRE PLUS ?

Vous pouvez choisir les dates qui vous conviennent le mieux, et personnaliser ainsi votre parcours !

INSCRIPTION ET DATES

via notre site internet : www.cjlg.be



EN PRATIQUE

La formation à l'animation s'articule en trois grandes étapes, organisées en RÉSIDENTIEL durant chaque congé scolaire. 10 jours de base, un stage pratique et 5 jours de perfectionnement. La formation est à effectuer selon l'ordre suivant :

FORMATION DE BASE (Bases 1 et 2)

Découvrir et animer, dans une ambiance dynamique, de nombreuses activités comme les aiment les enfants : expression manuelle, verbale, musicale, corporelle, jeux de toutes sortes, fabrication de petits jouets, création de spectacles et découverte de l'environnement, 1er soins, gestion de groupe, ... Plus, une approche sur les connaissances de l'enfant (ses droits, ses besoins, ...)

- > **10 jours en résidentiel** (logement sur place)
- > à partir de **16 ans**
- > en 1 ou 2 séquences

350€ en 1 séquence
190€/séquence en 2 séquences

STAGE PRATIQUE

Mettre en pratique les acquis de la formation de base en étant responsable d'un groupe d'enfants, lors d'un centre de vacances de ton choix agréé par l'ONE au CJLg ou ailleurs.

- En deux séquences maximum, soit :
- > **Résidentiel** : séjour ou camp de vacances : 10 jours consécutifs.
 - > **Non-résidentiel** : plaine de vacances : 3 semaines consécutives ou 2 semaines consécutives + 1 semaine avant ou après.

- > à partir de **17 ans accompli**
- > dans un centre de vacances **agréé par l'ONE**

FORMATION DE PERFECTIONNEMENT (Perf. technique et pédagogique)

Que vous soyez animateur-trice professionnel-le ou volontaire, voici un perfectionnement 2 en 1 qui alterne réflexions pédagogiques et découverte de nouveaux jeux et activités en tous genres !

- 5 jours pour réfléchir à vos pratiques d'animation.
- 5 jours pour rechercher des pistes de solution aux problématiques rencontrées sur votre terrain.
- 5 jours pour explorer de nouvelles techniques et des activités inédites au choix (créativité, expression, cuisine, coopération, relaxation, activités, nature, jeux,...).
- 5 jours pour co-construire une formation adaptée à vos attentes et objectifs spécifiques à définir... pour un progrès à portée de main !

- > **5 jours en résidentiel** (logement sur place)
- > en 1 ou 2 séquences
- > **différentes thématiques au choix**

190€ en 1 séquence
90€ et 115€ en 2 séquences

> **OBTENTION DU BREVET OFFICIEL HOMOLOGUÉ PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.**

Le prix comprend l'hébergement, les repas, les documents, les assurances, le matériel fourni sur place, ...

INSCRIPTION :

- Via notre site internet www.cjlg.be

INFORMATION :

- Au **04 247 14 36** ou par e-mail à info@cjlg.be

DEVENIR COORDINATEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Editeur responsable : C. Giot
2000 exemplaires
Bureau de dépôt : Liège X
n° d'agrément P701444
n° de client 1804197

bpost
PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

CONDITIONS D'ACCÈS

- > Avoir minimum 18 ans
- > Être animateur-trice breveté-e (ou assimilé-e).
- > Avoir au minimum 100h d'expérience pratique dans un centre de vacances agréé par l'ONE, dans les deux ans qui précèdent l'inscription.

La participation à chaque séquence de formation dans l'ordre indiqué est requise. En cas d'empêchement pour une des séquences, la formation devra être reportée à l'année suivante.

INSCRIPTION ET DATES

via notre site internet : www.cjlg.be

EN PRATIQUE

La formation s'étale sur deux ans, à raison de 4 week-ends résidentiels (du vendredi 19h au dimanche 17h) et d'un stage pratique de minimum 100h par année.

> **OBTENTION DU BREVET OFFICIEL HOMOLOGUÉ PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.**

CONTENU ET OBJECTIFS

- > Définir le rôle, le statut et les différentes fonctions du coordinateur.
- > Définir les attitudes du coordinateur, sa relation avec les enfants et tous les acteurs rentrant dans l'organisation de centres vacances
- > Apprendre à gérer une équipe ; bien communiquer ; à organiser le suivi des animateurs, et ce, dans une optique d'éducation permanente.
- > Aborder la notion de projet sous ses différentes facettes : développement du projet pédagogique, du projet d'animation ; évaluer sa pertinence et sa mise en pratique sur le terrain.
- > Etudier le centre vacances dans sa globalité : Ses missions ; Les institutions annexes et les personnes ressources ; la législation en vigueur, et plus particulièrement, celle liée aux domaines de l'enfance.
- > Vivre une expérience pratique ; apprendre à évaluer son expérience et en tirer des apprentissages.

FOR- MA- TIONS ANIMA- TEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES

COORDINA- TEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES



CJLg asbl - 0433414707
Service de Jeunesse
www.cjlg.be



● **Siège social** : 0433414707
Rue Gilles Magnée, 59 - 4430 Ans
Tél. & Fax : 04 247 14 36
info@cjlg.be

● **Siège régional** : n° 2.219.007.335
Avenue Paul Poncelet, 8 - 6870 Saint-Hubert
Tél. : 061 41 48 78 - gsm : 0499 74 79 31
contact@cjlg-luxembourg.be



315€/année
(630€ pour l'ensemble de la formation)

